

NOTICE EXPLICATIVE

Démarche pour votre changement d'adresse postale

Pour déclarer vos nouvelles coordonnées simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et certains organismes privés, **c'est simple et gratuit**.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

1 Demander votre **certificat d'adressage** auprès de votre mairie via votre espace personnel ou par mail (en précisant le numéro de parcelle ainsi que le nom du propriétaire) à l'adresse suivante : mairie@ville-roquefort-les-pins.fr

2 Rendez-vous sur le site du « Service Public » <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Vous pouvez renseigner le formulaire de façon simultanée pour diffuser votre adresse auprès des organismes :

- > **Sécurité sociale** : caisses d'assurance maladie, d'allocations familiales et de retraite
- > **Service des impôts**
- > **Fournisseurs d'énergie** (EDF, Engie, ENERCOOP)
- > **Pôle emploi**
- > **Services en charge des cartes grises...**

L'InfoMob'
à votre service

L'infomob est présente tous les 1^{er} et 3^{ème} mercredi, sur le parking de la mairie pour vous apporter de l'aide dans vos démarches administratives.

VOUS ÊTES UNE PERSONNE MORALE

Il ne s'agit pas d'un transfert de siège social mais **simplement d'un changement d'adresse administrative** émanant de la commune. **Ce service est gratuit** (seule la mise à jour des statuts de l'entreprise sont payants).

1

Télécharger et remplir la déclaration de modification sur le [Cerfa 11682*07 – M2](#)

2

Transmettre les documents au greffe du Tribunal de Commerce.

3

Joindre le certificat d'adressage préalablement demandé à votre mairie



The image shows a scan of the Cerfa 11682*07 form. The title is 'DECLARATION DE MODIFICATION(S)'. The form is for a 'PERSONNE MORALE (SAS, SARL, société civile, groupement, EPIC, association, etc.)'. It includes sections for 'REPLIR DANS TOUS LES CAS les cases n° 1, 2, 21, 22 ET LES MENTIONS NOUVELLES OU MODIFIEES en indiquant la date de l'événement' and 'RAPPEL D'IDENTIFICATION AVANT MODIFICATION'. A red circle highlights the 'Autre Modification d'adressage de la commune' checkbox in the '1' section.